

Mme HÉLÈNE MADÉNIAN :

1435

Merci.

LA COMMISSAIRE :

1440

Nous vous souhaitons tous une bonne fin de soirée. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1445

Monsieur Beudet, est-ce que vous seriez d'accord pour y aller maintenant ? Je crois que c'est un « oui ».

M. NORMAND BEAUDET

1450

Citoyen

M. NORMAND BEAUDET :

1455

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

1460

Bonjour. Alors, la même règle, Monsieur Beudet, dix minutes. Avez-vous besoin d'un petit signe lorsqu'il reste deux minutes ou...

M. NORMAND BEAUDET :

Ça va aller, je pense...

1465 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va aller ?

1470 **M. NORMAND BEAUDET :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1475 Si c'est trop long, je vais vous demander de conclure. Nous vous écoutons.

M. NORMAND BEAUDET :

1480 Parfait. En fait, premièrement, je suis honoré de venir ici à Lachine. Je suis de la Rive-Nord de Montréal, réfléchir à un écoquartier qui peut devenir une base de travail, en tout cas, peut-être même pas juste pour Montréal, mais à travers le Québec.

1485 En milieu urbain, on semble être à Montréal actuellement en innovation. Je soulignerais les propos de la mairesse au Sommet de Montréal récemment : « Il n'y a pas de plus tard, c'est aujourd'hui qu'on sauve la planète. (Valérie Plante) ». Actuellement, au niveau énergétique, on fait face à une nécessité impérieuse de réduire l'utilisation du carbone.

1490 Ce qui est intéressant, c'est qu'au Sommet de Montréal, au Sommet Climat Montréal, la mairie a annoncé qu'en 2040, l'ensemble des bâtiments montréalais devraient être totalement alimentés par des énergies renouvelables. En 2040.

Il y a une opportunité absolument incroyable, de faire de l'écoquartier, l'endroit où pas en 2040 on va faire ça, mais dans les deux, trois, quatre ou cinq prochaines années, implanter des nouvelles formes énergétiques.

1495 On a le potentiel énorme de la géothermie couplé à des masses thermiques, on pourrait en arriver à des réductions impressionnantes de consommation énergétique. Et, on couplerait ça avec, par exemple, du solaire sur des toits, du solaire sur des stationnements. On arriverait peut-être même à un lieu où on produirait de l'électricité et on devrait éventuellement le vendre.

1500 Donc, le potentiel est énorme, et là, on se ramasserait avec des quartiers montréalais avec les écoquartiers qui deviennent autonomes en termes énergétiques et même, qui peuvent alimenter les réseaux et nous éviter des prochaines Baie-James.

1505 Par contre, il y a un os. Et il y a un os extrêmement important auquel on fait face actuellement. Hydro-Québec vient d'annoncer un partenariat avec Énergir, le monopole de distribution gazière au Québec, pour l'implantation rapide au Québec de la biénergie.

1510 Qu'est-ce que c'est que la biénergie ? C'est des nouveaux systèmes qu'on va installer pour renouveler les anciens systèmes dans les bâtiments commerciaux et ce qu'on essaie de faire, c'est qu'en période de pointe, on va pouvoir transiter vers le gaz pour faire en sorte de réduire la consommation énergétique en période de pointe.

1515 Et l'offensive d'Énergir en ce moment, elle est majeure et elle est très très agressive. On sent qu'avec la tendance actuelle, parce qu'il y a près de... Moi, j'ai travaillé au niveau de la Déclaration d'urgence climatique, il y a près de 500 municipalités à travers le Québec qui ont signé une déclaration en disant « On est en urgence climatique, il faut décarboniser rapidement ». Et cette société-là actuellement sent la soupe très très très très chaude.

1520 Le gouvernement de la CAQ actuellement endosse cette orientation de partenariat Énergir-Hydro-Québec. Et, on va avoir une prochaine élection qui s'en vient, vraisemblablement avec un gouvernement réélu favorable à cette orientation-là.

Les pressions par la société Énergir pour être capable de faire en sorte qu'un projet d'écoquartier couple ces boucles éventuellement thermiques avec le gaz vont être très fortes. Moi,

1525 je travaille, d'ailleurs, je suis un peu fatigué, je travaille à la Commission scolaire de Laval et
actuellement, les pressions sont tellement fortes que déjà les travaux sont en place pour
l'implantation de la biénergie sur la rive nord de Montréal. Et, on fait l'implantation quasiment
gratuite, pour vous dire.

1530 Ce programme-là, actuellement, ce qu'il va faire, c'est simplement... il va y avoir une
réduction des émissions de GES dans les premières années, deux-trois premières années, et après
ça, c'est un échelonnement sur le temps. On transfère la consommation de gaz, qui est plus
importante maintenant, puis on la rééchelonne dans le temps. Ça, ça veut dire qu'on va émettre la
même quantité de gaz, c'est du rééchelonnement et non pas de la réduction.

1535 Et ça, il faut le comprendre puis il va falloir, si vous êtes... le lobbying, si le lobbying d'Énergir
arrive face à un projet d'écoquartier, les gens doivent être outillés pour réaliser dans quelle situation
on est actuellement au Québec.

1540 Malheureusement, l'électricité peu chère au Québec et le marché nord-américain inondé
par le gaz de schiste américain, le gaz le plus polluant, qui est à peu près 90 % de ce qui se distribue
dans les réseaux d'Énergir, a créé une situation où on n'a jamais pu créer un environnement où les
énergies renouvelables étaient compétitives.

1545 Je vous amène sur un autre terrain pour terminer, pour essayer de couvrir... Il existe au
Québec l'Association des redistributeurs électriques du Québec. Il faut comprendre que
lorsqu'Hydro-Québec a nationalisé l'électricité, il n'a pas nationalisé simplement l'électricité, il a
nationalisé des compagnies d'énergie. Des power corporations qui avaient de l'électricité et du gaz,
parce que c'était les deux... c'était complémentaire, ces deux énergies-là à cette période-là. On a
1550 nationalisé l'électricité, on a reprivatisé le gaz.

Il y a actuellement, il y avait, en fait, une soixantaine de municipalités qui avaient des
barrages en leur possession qui ont refusé de vendre à Hydro-Québec leur infrastructure de
production énergétique, qui ont formé une association qui s'appelle « l'Association des

1555 redistributeurs électriques du Québec ». Ces gens-là ont des petites productions, achètent de l'électricité à Hydro-Québec, la redistribuent et gèrent leur propre réseau. Coaticook, Sherbrooke, Saguenay, Joliette. Il y en a plusieurs au Québec.

1560 Il y en reste dix. Par contre, avec les écoquartiers, on a le potentiel de regarder qu'est-ce qui se passe au niveau de la redistribution électrique du Québec, puis de dire peut-être qu'on pourrait avoir une source de financement pour un écoquartier qui serait de devenir très très très efficace au niveau énergétique, d'avoir notre propre production, c'est-à-dire, d'avoir la géothermie implantée puis avoir un très faible niveau de consommation d'énergie dans nos bâtiments.

1565 Mais, en plus de ça, avec le solaire et de la créativité, par exemple, les masses thermiques, on pourrait en arriver à être capable, même de vendre de l'électricité à des gens qui ont besoin d'en acheter. Acheter peu cher, comme le font les réseaux de redistribution actuels, et revendre.

1570 Et, il y a un potentiel à ce niveau-là, au niveau d'un écoquartier qui est fort, qui serait innovant au plus haut point et c'est un peu la raison pour laquelle je me présente ici. On m'en a parlé, moi je suis à l'origine de la Déclaration d'urgence climatique, je fais partie du comité Énergie... du Front commun pour une transition énergétique et d'autres organisations.

1575 Bien sûr, je ne suis pas un spécialiste des énergies renouvelables, mais il y a Jean-François Lefebvre ici, qui est à l'origine beaucoup des démarches au niveau des écoquartiers, qui connaît à fond les dossiers. Et l'angle solaire est à regarder. On a des spécialistes au niveau du Front commun pour une transition énergétique qui pourraient probablement donner un coup de pouce au niveau de réfléchir à cette composante-là.

1580 Bon, je voulais en dire plus que ça, mais bon, le temps file et si je veux répondre à des questions...

LA PRÉSIDENTE :

Hum, hum, alors...

1585 **M. NORMAND BEAUDET :**

Donc, je vous lance ça comme ça, mais moi, je trouve ça passionnant, parce que là, il y a peut-être une façon de faire de quoi d'extrêmement novateur au Québec.

1590 **LA PRÉSIDENTE :**

Quelle serait la première étape ?

1595 **M. NORMAND BEAUDET :**

Le premier exemple ?

1600 **LA PRÉSIDENTE :**

La première étape. Par exemple, on parle du projet d'écoquartier dans le cadre de ce PPU- là?

1605 **M. NORMAND BEAUDET :**

C'est de réfléchir les boucles géothermiques en profondeur avec la composante des masses thermiques. C'est des masses, souvent rocheuses ou de béton, ou ces choses-là, ou des installations à l'intérieur desquelles on va être capable de stocker très efficacement l'énergie qui va être extraite, souvent par des processus géothermiques.

1610 Mais, même, semblerait-il qu'il y a des thermopompes pour des bâtiments, qui, couplées à des masses thermiques, sont extrêmement efficaces.

Une dernière chose : vous devriez regarder de très près les expérimentations qui se font à Lac-Mégantic, au centre-ville. Hydro-Québec est en train de développer actuellement un

1615 microréseau électrique intelligent qui est capable de gérer, de façon informatique, les échanges entre des microproducteurs et entre des installations de type solaire, un genre de parc solaire, de type éolien, la géothermie et même le stockage... dans des installations de stockage.

1620 Et ce microréseau-là a un potentiel énorme d'augmenter l'efficacité. D'ailleurs, les gens de l'Association des redistributeurs électriques s'intéressent actuellement au réseau qui est implanté à...

LA PRÉSIDENTE :

1625 Qu'est-ce qu'il faut comme compétence pour arriver justement à ce que vous dites qu'on doit regarder, l'angle solaire à l'intérieur de l'écoquartier ? Qu'est-ce qu'il faut comme compétence, pour d'abord y réfléchir et ensuite implanter, et ensuite, être concret ? Pour que ce soit dans la vraie vie, là, parce que là, on parle en théorie, là.

1630 **M. NORMAND BEAUDET :**

Bien, l'expertise existe.

LA PRÉSIDENTE :

1635 O.K. Elle est où ?

M. NORMAND BEAUDET :

1640 Le problème, c'est qu'elle a été mise de côté.

LA PRÉSIDENTE :

Elle est où ?

1645 **M. NORMAND BEAUDET :**

1650 Parce qu'au Québec, Hydro-Québec a externalisé à l'entreprise privée toute l'opération des énergies renouvelables ou à peu près jusqu'à présent. Et même, on parle des minibarrages. Mais, l'expertise au Québec, elle est là, elle est dans des entreprises, elle est dans des institutions universitaires.

1655 L'école Polytechnique actuellement fait un laboratoire au niveau de la géothermie, là, j'ai peur de dire des niaiseries, j'ai un spécialiste en arrière de moi, par colonnes. Donc, au lieu d'arriver avec des boucles où on avait de l'excavation à faire, on y va par colonne avec les travaux de la Polytechnique. Ils l'implantent actuellement dans des écoles à titre de tests en ce moment et ça coupe considérablement les coûts de production de l'implantation de la géothermie.

1660 La vision qu'on doit développer, c'est l'énergie est un service public, tout comme l'eau est un service public et les égouts. Et lorsqu'on bâtit une installation, on bâtit en pensant énergie en premier, parce que les masses thermiques dans la préparation du terrain, la géothermie dans la préparation du terrain, deviennent fondamentales.

1665 Maintenant, un des problèmes qu'on a, c'est qu'au niveau de la géothermie, il y a des réglementations, actuellement, provinciales, qui limitent le rôle des municipalités à ce niveau-là. Il y aura un travail à faire à ce niveau-là.

1670 Mais, ce que je dis actuellement, c'est qu'il y a un nouveau modèle intéressant au niveau énergétique à développer et toutes les assises sont là. Vous iriez voir des spécialistes de la REQ, vous iriez voir des gens qui ont travaillé sur le microréseau à Lac-Mégantic, vous inviteriez des spécialistes de la géothermie de la Polytechnique et des gens qui se spécialisent dans le solaire qui devient de plus en plus abordable et la combinaison de ces expertises-là ferait en sorte de mettre les bases probablement pour un réel écoquartier innovant au niveau des émissions de GES.

1675 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vais vous arrêter là parce que peut-être que mes collègues ont des questions. Alors, vas-y, Arlindo.

1680 **LE COMMISSAIRE :**

Oui. Ma question a rapport au-delà des avantages, je pourrais dire écologiques, d'éviter les émissions qu'est le gaz...

1685 **M. NORMAND BEAUDET :**

Le gaz à effet de serre.

LE COMMISSAIRE :

1690

C'est quoi pour éloigner les tentations d'énergie, comment faire pour, en termes de prix, de coûts, les avantages que ça peut avoir ou pas ?

M. NORMAND BEAUDET :

1695

Non non non... Vous avez des enfants ?

LE COMMISSAIRE :

1700

Oui.

M. NORMAND BEAUDET :

Des petits-enfants ?

1705 **LE COMMISSAIRE :**

Oui.

1710 **M. NORMAND BEAUDET :**

1710 Si vous ne voulez pas qu'ils cuisent comme des dim sums dans les dix prochaines années, là, à l'étuve, là, on est aussi bien de s'y mettre maintenant. C'est aussi grave que ça. Les experts au niveau international, au niveau du GIEC disent que si on ne s'y met pas immédiatement, et c'est ce que la mairesse disait, si on ne s'y met pas immédiatement, on fait face à des désastres sans précédent.

1715

Ce n'est même plus un choix qu'on a, là, c'est une obligation morale de faire des installations les plus efficaces possible en termes énergétiques.

1720 Maintenant, bon, si vous me demandez au niveau d'Énergir. Énergir, je dirais carrément, moi, « désolé, là, vous êtes dans les énergies fossiles, on doit en sortir et on va faire les investissements nécessaires dans l'écoquartier en termes d'infrastructures pour être capable de sortir »,

1725 Et d'ailleurs, selon les études actuellement, le taux de remboursement sur les investissements est de plus en plus rapide au niveau de l'implantation et il est quasi permanent. Parce que ce sont des ressources renouvelables à long terme.

1730 Donc, ce n'est pas des coûts qu'on coupe maintenant puis qu'on va ravoir plus tard, c'est des coûts qu'on coupe maintenant et qu'on n'aura plus à payer pendant des décennies.

LA PRÉSIDENTE :

Pouvez-vous résumer votre...

1735 **M. NORMAND BEAUDET :**

Ah, je répondais aux questions.

1740 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, oui résumez votre réponse.

LE COMMISSAIRE :

1745 Oui oui, ça a répondu.

M. NORMAND BEAUDET :

Oui, désolé.

1750

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que c'est beau ?

1755 **LE COMMISSAIRE :**

Ça a répondu à ma question.

1760 **M. NORMAND BEAUDET :**

J'espère ne pas avoir été trop virulent dans ma réponse. Désolé.

1765 **LE COMMISSAIRE :**

Non.

1770 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, Luba ?

LA COMMISSAIRE :

1775 Moi, j'avais... je suis intriguée par le modèle dont vous parlez : l'Association de redistribution électrique du Québec.

M. NORMAND BEAUDET :

1780 Oui, oui oui.

LA COMMISSAIRE :

1785 Si je comprends, c'est une façon de faire historique, c'était, un, c'était des municipalités, deux, c'était des barrages. Alors, ils ont pu, je ne sais pas, défendre leur territoire, mettons, mais, est-ce que c'est un modèle que vous pensez qui pourrait être applicable ici ? Est-ce que légalement, est-ce que ça pourrait se faire ?

M. NORMAND BEAUDET :

1790 Avec les milieux... bien, en fait, le cadre légal existe. Donc, ça, c'est extrêmement intéressant. On ne part pas de zéro. Les municipalités ont le droit de produire, ont le droit de distribuer, ont le droit d'acheter à Hydro-Québec.

1795 Maintenant, est-ce que ça s'applique simplement... c'est-tu un droit acquis de longue date ou... mais, on pourrait revendiquer que ça soit transposé, par exemple. Et là, on aurait besoin des citoyens et d'une pression un peu politique, quoiqu'on a madame Plante qui est très ouverte à ces questions-là. Peut-être qu'elle pourrait devenir une personne qui fait la pression avec d'autres mairies importantes au Québec.

1800 Par contre, le cadre légal est existant, il est utilisé depuis très très longtemps au Québec, et il s'agit juste... Eux, actuellement, s'intéressent aux microréseaux intelligents parce que ça va augmenter l'efficacité de leur petit réseau de redistribution, ils s'intéressent à l'intégration du solaire, de l'éolien, de la géothermie, parce qu'éventuellement, ils vont avoir moins d'électricité à acheter à Hydro-Québec.

1805 Sherbrooke, par exemple, fait 25 millions, je pense, par année dans son budget. Sur un budget, là, bon, je ne sais pas, 360 millions, c'est quelque chose comme ça. Les revenus sont quand même substantiels dans la majorité des municipalités qui opèrent actuellement. Là, pour l'instant, ce sont de petits barrages, pour l'essentiel.

1810 Par contre, on va voir... à mon avis, on va voir dans les prochaines années, une véritable révolution dans les milieux municipaux ou les milieux municipaux vont revendiquer la possibilité de gérer de petits réseaux de distribution.

1815 **LA COMMISSAIRE :**

 O.K. Et Lac-Mégantic dont vous parlez, c'est encore une fois un droit acquis qu'ils avaient, ce projet dans le centre-ville ou...

1820 **M. NORMAND BEAUDET :**

 À Lac-Mégantic ?

1825 **LA COMMISSAIRE :**

Oui ?

1830 **M. NORMAND BEAUDET :**

Non, non, c'est suite à l'accident. Le centre-ville a été détruit.

1835 **LA COMMISSAIRE :**

Oui oui, oui oui. Et, alors, on a mis...

1840 **M. NORMAND BEAUDET :**

Et Hydro-Québec a accepté de faire un projet pilote d'implantation d'un microréseau intelligente avec des panneaux solaires sur les bâtiments, avec des systèmes de stockage, avec toute l'infrastructure nécessaire à gérer des micro-échanges.

1845 **LA COMMISSAIRE :**

D'accord.

1850 **M. NORMAND BEAUDET :**

Comprenez qu'Hydro-Québec a la grosseur que ça a, là, ils ne sont pas intéressés de gérer des microréseaux tellement, là. Ça leur coûterait beaucoup trop cher.

Mais, lorsque ça devient informatisé, automatisé, puis qu'une communauté, par exemple, comme Lachine arriverait à gérer un microréseau comme celui-là, là, ça devient intéressant, là, à petite échelle.

1855

LA COMMISSAIRE :

O.K. Merci.

1860

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup d'être venu discuter avec nous ce soir et de nous présenter vos pensées et de vous ouvrir.

1865

M. NORMAND BEAUDET :

Merci de l'invitation.

1870

LA PRÉSIDENTE :

Alors, je vous souhaite une bonne fin de soirée. Merci.

1875

M. NORMAND BEAUDET :

Merci à vous aussi. Au revoir.

1880

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Chevalier, vous êtes là, je crois. Êtes-vous d'accord pour y aller maintenant ?
Bien. Alors, Monsieur Chevalier, je vous rappelle que vous avez dix minutes. Et...